



## DOSSIER PÉDAGOGIQUE

# L'HYGIÈNE À VERSAILLES SOUS L'ANCIEN RÉGIME

Comme le rappelle Mathieu Da Vinha au début du chapitre 3 de son ouvrage, Louis XIV et Versailles, on continue à colporter bien de fausses idées sur l'hygiène à Versailles. Ainsi entend-on que Louis XIV n'aurait pris qu'un seul bain dans sa vie ou que les courtisans faisaient leurs besoins derrière les rideaux. Or contrairement aux idées reçues, l'hygiène fut toujours à Versailles une préoccupation majeure. On s'attacha à assainir ce lieu marécageux et hostile, on développa et modernisa le réseau d'eau de la ville pour améliorer la salubrité de la population, on créa au château des lieux de commodités.



# SOMMAIRE

- P.3** DES BAINS PRIVÉS AUX FONTAINES DE VERSAILLES
- P.4** LES BAINS PUBLICS
- P.4** LA TOILETTE SÈCHE ET L'ATTENTION PORTÉE AU LINGE
- P.5** LES COSMÉTIQUES (FARD ET POUDRES) ET LES PARFUMS
- P.6** LE TIMIDE RETOUR DU BAIN AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE ET LE DÉVELOPPEMENT DES LIEUX DE COMMODITÉS
- P.7** LE NATUREL CONTRE L'ARTIFICE
- P.8** LES LIEUX D'AISANCE
- P.9** DU BREVET D'AFFAIRES AUX CABINETS D'AFFAIRES
- P.9** DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'EAU BONNE À BOIRE
- P.11** BIBLIOGRAPHIE



## DES BAINS PRIVÉS AUX FONTAINES DE VERSAILLES

Le XVII<sup>e</sup> siècle a gardé vis-à-vis de l'eau des inquiétudes nées au Moyen Age où l'on pensait qu'elle pouvait véhiculer les épidémies. Dans la lutte contre la peste, les contacts étaient limités et on portait des vêtements hermétiques. On craignait la porosité de l'eau qui pourrait s'infiltrer dans des corps fragiles, en particulier celui des enfants. C'est pourquoi, la première immersion en dehors de celle, très brève, qui suivait la naissance, n'avait lieu qu'à l'âge de sept ans. Après ce premier bain, le corps du nourrisson était emmaillotté, comme celui de l'adulte, pour limiter les contacts avec l'air. On sait que les jambes du dauphin, le futur Louis XIII, ne furent pas lavées avant l'âge de six ans.

S'il est vrai qu'on ne prend pas beaucoup de bains à Versailles sous le règne de Louis XIV, c'est donc moins par manque d'hygiène que par méfiance vis-à-vis de l'eau. Les bains restent rares le plus souvent limités à des prescriptions médicales. Fagon, le médecin du roi, lui prescrivit deux fois, à un an d'intervalle, des bains de chambre. On apporte alors une baignoire dans la chambre du roi. Le système d'adduction d'eau courante étant encore assez limité, on a recours à des porteurs qui empruntent les dizaines d'escaliers de service du château pour venir remplir la cuve. Cette corporation des porteurs d'eau est alors très puissante.

On sait en revanche que depuis son enfance, Louis XIV a le goût des bains de rivières. Du temps où la cour logeait à Saint-Germain, il se baignait à Conflans-Sainte-Honorine. Le Garde-Général des tentes et des pavillons de la cour, choisissait le lieu le plus propre pour le bain. Il y faisait dresser une tente, au bord de l'eau, afin que le roi pût s'y déshabiller puis s'y rhabiller. Le roi se baignait alors habillé d'une longue robe grise et son plaisir était indépendant de toute considération médicale.

Il y eut cependant à Fontainebleau puis à Versailles de très beaux appartements des bains aujourd'hui disparus. À Fontainebleau, François I<sup>er</sup> en fait aménager un au rez-de-chaussée de la galerie pour y accueillir ses maîtresses. L'ensemble, constitué de trois salles de bains et de quatre petits salons, est détruit en 1697 pour créer de nouveaux appartements. Le décor en est confié au Primaticci. De même, au temps de ses amours avec la marquise de Montespan, Louis XIV fait aménager à Versailles entre 1672 et 1680 un splendide appartement des bains qui se situait au rez-de-chaussée, à l'emplacement de la seconde antichambre de Madame Victoire. Les deux amants peuvent y recevoir leurs hôtes dans un cadre somptueux. Quelques années plus tard, on transforme l'appartement des bains en logement pour le comte de Toulouse, bâtard légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan. Après divers avatars, la baignoire de l'appartement des bains devient bassin de jardin. L'intérêt s'est déplacé du bain au bassin où l'eau théâtralisée s'offre à la vue de tous et séduit par ses cascades et ses jets.



## I LES BAINS PUBLICS

Au XIII<sup>e</sup> siècle, un crieur parcourt les rues de Paris pour appeler à la chaleur des étuves et des bains, autant d'établissement familiaux dont le nombre est de vingt-six en 1292. Ces bains publics comme les bains privés disparaissent presque au moment où, comme nous l'avons vu, s'exprime cette angoisse de la peste qui s'accompagne d'une méfiance vis-à-vis de l'eau. Au XVII<sup>e</sup> siècle, restent à Paris quelques établissements tenus par les baigneurs. Leur usage, peu fréquent, est aristocratique et leur destination ambiguë : il s'agit surtout d'un hôtel offrant toute discrétion aux rencontres galantes.

Sous Louis XIV, les courtisans qui sont logés au château disposent souvent d'un cabinet de toilette et parfois d'une garde-robe (nos actuelles toilettes) mais ils n'ont pas de « salle de bains » privée. C'est pourquoi le roi autorise à Versailles des établissements de bains publics comme il en existait à Paris. Le barbier Claude Roger, valet de chambre de Monsieur, frère du roi, obtient en 1671 le monopole des bains publics à Versailles et installe son établissement au n°7 de la rue Hoche à l'enseigne des « Bains royaux ». (Mathieu Da Vinha, *opus cité*, p.132)

## LA TOILETTE SÈCHE ET L'ATTENTION PORTÉE AU LINGE

Devant la méfiance qui s'exprime à l'égard de l'eau, le bain est remplacé par une toilette sèche avec un linge parfumé. Le mot *toilette* renvoie à la toile ou étoffe posée sur une table qui accueille fards, pommades, essences, mouches, boîtes à poudre et peignes. Cette toilette sèche est recommandée dans les livres de santé et de civilité qui dictent depuis le XVI<sup>e</sup> siècle la bienséance et le bon goût. L'attention se porte alors sur les parties du corps qui se voient, les mains et le visage. Et s'il convient de se laver les mains le matin au lever, pour le visage, qu'on juge fragile, on préconise plutôt un essuie-main. Au fil du temps, les traités deviennent plus précis sur l'hygiène : on insiste sur les soins des cheveux, qui doivent être coupés et peignés, régulièrement dégraissés avec de la poudre et du son, de la bouche, lavée tous les matins, dents nettement frottées, et des ongles coupés régulièrement. Autant de soins présents au XVI<sup>e</sup> siècle chez Érasme mais qui seront décrits au XVIII<sup>e</sup> siècle avec plus de précision.

Pour le reste du corps, la propreté est symbolisée par celle du linge. Au Moyen Âge, on commence à porter des pièces de linge sous le drap de la robe de laine. Dès la fin du XV<sup>e</sup> siècle, le linge se laisse voir aux marges de l'habit et commence à émerger du col et des poignets comme on le voit sur le *Portrait d'un jeune sénateur* de Giovanni Bellini conservé au musée municipal de Padoue. Il s'affirme dans les portraits des Clouet peints au début du XVI<sup>e</sup> siècle. L'exemple le plus achevé étant le *Portrait de François I<sup>er</sup>* conservé au musée du Louvre où la chemise émerge à la poitrine et aux manches, par de minces fentes ménagées sur le pourpoint, et révèle son statut intermédiaire entre la peau et le drap. Signe de propreté vestimentaire, elle ajoute cette qualité à celles de richesse et de décence retenues jusque-là. Car c'est avec l'invention de l'étiquette que le linge est devenu l'objet de ces





précautions nouvelles. La BnF conserve une série de vingt gravures d'Abraham Bosse datées de 1629 intitulée *Le Jardin de la noblesse française* qui témoigne de ces nouvelles exigences du linge : sa blancheur s'impose au col, aux revers des manches, aux canons des bas. La dépense du linge augmente sensiblement, dominant parfois les autres dépenses d'étoffes. La dentelle créée depuis le XVI<sup>e</sup> siècle est un matériau nouveau réservé à la noblesse. Les traités de civilité insistent alors sur la netteté du linge, son changement, sa finesse, et la propreté ne saurait à cet égard exister pour les plus pauvres. C'est d'ailleurs à cette époque que le mot *propreté* qualifie aussi la distinction

Au XVI<sup>e</sup> siècle, le renouvellement du linge devient la règle de propreté. Dans *Gargantua* de Rabelais, on change de chemise après le jeu de paume. En 1688, on peut lire dans *Parallèle des Anciens et des Modernes en ce qui regarde les arts et les sciences* de Charles Perrault « la propreté de notre linge et l'abondance que nous en avons valent mieux que tous les bains du monde. ». Selon les médecins, le linge absorbe le sale et l'éloigne. La dépense du linge augmente sensiblement, dominant parfois les autres dépenses d'étoffes. Dans la deuxième moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, les inventaires donnent une moyenne de trente chemises dans les milieux de l'aristocratie et de la bourgeoisie. Trente par exemple chez Molière à sa mort en 1672, trente encore chez Racine en 1699.

Le changement quasi quotidien de la chemise devenu à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle un signe de la distinction et de la « propreté » est entretenu par l'exemple royal. L'étiquette mise en place par les Valois, désigne, selon un code précis, le rang de ceux qui seuls ont droit de présenter la chemise au roi. Avec Louis XIV, le cérémonial est précis : « A huit heures, le premier valet de chambre en quartier, qui avait couché dans la chambre du roi et qui s'était habillé, l'éveillait. Le premier médecin, le premier chirurgien et sa nourrice, tant qu'elle a vécu, entraient en même temps. Elle allait le baiser ; les autres le frottaient et souvent lui changeaient de chemise, parce qu'il était sujet à suer. » (Saint-Simon, *Mémoires*).

## LES COSMÉTIQUES (FARD ET POUDRES) ET LES PARFUMS

Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le fard donne aux chairs la blancheur et la distinction visible sur les portraits de Clouet ou de Bronzino. Les cheveux sont poudrés. La poudre, qui eut un grand succès sous Henri III, dessèche les cheveux et permet d'éviter leur lavage tant redouté tout en entretenant leur souplesse.

Les essences séchées et pilées qui entrent dans sa composition sont en outre recherchées pour leurs parfums.



## LE TIMIDE RETOUR DU BAIN AU XVIII<sup>E</sup> SIÈCLE ET LE DÉVELOPPEMENT DES LIEUX DE COMMODITÉS

Le deuxième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle marque un retour du bain dans l'aristocratie, même si celui-ci reste limité et irrégulier. Les craintes à l'égard des pestes et des maladies contagieuses sont tombées. On construit alors à Versailles des pièces réservées aux baignoires. Cependant, plusieurs précautions demeurent : Louis XV choisit par exemple l'eau puisée dans la Seine de préférence à celle conduite par les tuyaux, le liquide agité dans le lit des grandes rivières étant présumé conserver une plus grande pureté. On pratique aussi la purge avant l'immersion pour éviter que l'infiltration n'ajoute aux réplétions. Le lit et le repos sont préconisés après le bain pour mieux protéger le corps et le préserver des fatigues. Cependant, à la fin des années 1770, les traités savants restent évasifs sur le rythme des bains.

Dans ces mêmes années 1730, on attache plus d'importance à la pudeur et l'intime se privatise. Naissent alors *cabinets de toilette*, *cabinets de propreté*, *cabinets de commodité*, ou *lieux à l'anglaise* qu'on trouve dans les hôtels particuliers parisiens dès le deuxième tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. On crée pour ces lieux un mobilier complet et raffiné. Un objet inédit apparaît dans les milieux aristocratiques après 1740, repérable dans les inventaires des nobles et les comptes des grands ébénistes. Il s'agit de la *chaise de propreté* ou *bidet*. Composé généralement d'un châssis de bois, d'une cuvette en étain ou en faïence, son apparence est plus souvent travaillée et luxueuse. Le dossier et le battant qui masquent la cuvette en font aussi un meuble siège qu'on voit quelquefois dans les chambres de la noblesse. Il reste néanmoins un objet très rare qui, au milieu du siècle ne se trouve quasiment pas dans l'univers bourgeois.

L'existence du bidet suppose une pratique de la propreté plus intime. C'est après 1760 qu'on commence à évoquer une propreté entretenue sectoriellement, selon les parties du corps. *Le Conservateur de la santé* (1763) nomme les parties intimes du corps sujettent à la sueur et aux odeurs désagréables et décrit les risques encourus à ne pas les laver : « Si la transpiration ou la sueur séjournent dans ces parties (les aisselles, les aines, la région du pubis, les parties génitales, le périnée, l'entre fessons ou la raie), la chaleur les exalte et, outre la mauvaise odeur qu'on porte et qu'on répand partout, une partie de ces exhalations, et de ce qui en font la matière, est reprise par les vaisseaux absorbants et portée dans la circulation où elle ne fait que nuire en disposant les humeurs à la putréfaction. »



## I LE NATUREL CONTRE L'ARTIFICE

C'est à cette époque qu'on commence aussi à critiquer les cosmétiques au nom de la santé. On dénonce les excès de poudre et de pommade qui bouchent les pores de la peau et donnent des migraines. La critique rejoint celle des corsets et des vêtements étouffants. On dénonce aussi l'artifice : des poudres, des onguents, fards et autres produits qui masquent la saleté.

Les portraits que Élisabeth Vigée-Lebrun peint à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle font voir cette nouvelle tendance. Ils montrent des visages féminins aux carnations et aux cheveux plus naturels et aux tenues vestimentaires plus simples. *Le Portrait de Marie-Antoinette en chemise* peint en 1783 lance la mode de la robe en mousseline blanche, portée sans corps, sur un corsage de dessous en toile non baleiné. Dégagée autour de la gorge, elle est simplement resserrée à la taille par un large ruban de couleur généralement en soie.

L'opposition entre nature et artifice, simplicité et affectation, importante dès 1760 et plus encore après 1780, marque un infléchissement de la sensibilité à la propreté qui appartient maintenant au manuel du médecin bien plus qu'au manuel de civilité. Naturel bourgeois contre artifice aristocratique ? Une telle opposition, si elle reste simplificatrice, a pourtant bien une résonance sociale à la veille de la Révolution française.



*Portrait de la duchesse de Polignac, dit Portrait au chapeau de paille.*  
Elisabeth-Louise Vigée-Le Brun, 1782. MV 8971.

© RMN-GP (Château de Versailles) / © Gérard Blot



## I LES LIEUX D'AISANCE

Au XIX<sup>e</sup> siècle, les travaux de Louis-Philippe destinés à transformer le château en musée ont fait disparaître les traces de pièces de service. Pourtant, dès Louis XIII, il existe des latrines publiques, signalées par des devis d'entrepreneurs qui se situaient au rez-de-chaussée de l'extrémité est de l'aile sud du château, à l'emplacement de l'actuel pavillon Dufour. Louis XIV a le même souci que son père mais ce sont désormais des milliers de personnes qui habitent au château. On n'a localisé que deux toilettes publiques, les premières derrière l'escalier des Ambassadeurs et les secondes dans les galeries de la nouvelle aile du Midi. Le même type d'installation existait dans l'aile du Nord et sans doute en plusieurs autres lieux du château. Cependant, à Versailles comme ailleurs, au Louvre, à Saint-Germain ou à Fontainebleau, on a tout lieu de croire que la foule continue des visiteurs qui se pressaient quotidiennement à Versailles et des visiteurs occasionnels étaient peu accoutumés aux usages de la cour et qu'ils pouvaient s'abandonner ici ou là.

Mais si à Paris, l'usage était encore courant de vider les bassins des eaux usées et des chaises percées par les fenêtres, cette pratique semble avoir disparu au château. Un système de fosses d'aisances qui existait depuis les premiers travaux de Louis XIV évite que la cour et les jardins de Versailles ne deviennent le réceptacle d'immondices naturels. En 1710 on dénombre près de trente-cinq fosses dans l'ensemble du château. La plupart de ces fosses d'aisance conduisaient à des aqueducs souterrains formant un système d'égouts pour évacuer les eaux usagées dans différents endroits de la ville : les eaux drainées se déchargeaient au sud (au départ de la Petite Écurie) dans l'étang des Marais, qui prit par la suite le nom d'« étang puant » à force de ces déversements, et au nord (au départ des Grandes Écuries) dans l'étang de Clagny qui, pour les mêmes raisons, fut comblé en 1736. C'est sans doute grâce à ce vaste système de fosses d'aisance qu'on perdit l'habitude à Versailles de déverser les bassins des chaises percées par les fenêtres.





## DU BREVET D'AFFAIRES AUX CABINETS D'AFFAIRES

Au début de son règne, le valet de chambre de Louis XIV rapporte qu'au petit lever, le roi se tenait une demi-heure sur sa chaise percée placée dans l'alcôve de sa chambre à coucher et que c'était un privilège d'assister à cette scène. Un brevet d'affaires permettait aux courtisans privilégiés d'entrer quand les autres en sortaient et d'assister à cette scène. Mais très vite cette pratique devient une simple formalité, le roi s'étant fait bâtir un lieu retiré pour ses besoins naturels.

On sait que dès 1672, le roi s'est fait installer un cabinet de la chaise au milieu du passage qui reliait le cabinet des Termes (futur cabinet des Perruques qui s'ouvrait dans la partie nord du cabinet du Conseil) à la grand chambre du Grand Appartement (futur salon d'Apollon), emplacement qu'il conserva jusqu'en 1755. La garde-robe désigne désormais indifféremment un lieu retiré pour ranger ses vêtements ou le cabinet de la chaise. Avant l'apparition sous le règne de Louis XV de chaises plus modernes, dites «à l'anglaise», l'évacuation se fait toujours manuellement, raison pour laquelle deux porte-chaises d'affaires sont toujours attachés au service du roi et ce jusqu'à la fin de l'Ancien Régime.

## DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU D'EAU BONNE À BOIRE

Versailles fut construit sur des marais et des témoignages attestent que l'air y était nauséabond et malsain. Louis XIV força l'admiration de ses contemporains dans sa volonté de maîtriser cette nature hostile et d'aménager l'environnement. Versailles fut toujours à la pointe de la nouveauté et Louis XIV parvint en quelques décennies à faire assainir le site.

L'acheminement de l'eau est d'emblée un souci majeur non seulement pour l'alimentation des fontaines des jardins mais aussi pour l'hygiène et le confort des habitants de la ville et du château. Dès 1629, Louis XIII fait installer par les célèbres fontainiers Thomas et Alexandre Francini une arrivée d'eau permanente pour les besoins quotidiens du château. L'eau provenait alors du Chesnay. Puis en 1639, le fontainier Claude Denis crée une pompe actionnée par un cheval à proximité de l'étang de Clagny, pour alimenter le jet qui ornait la fontaine de la terrasse et les deux autres bassins ponctuant l'axe principal du jardin du château de Louis XIII.

En 1664, Louis XIV fait perfectionner les installations hydrauliques de l'étang de Clagny. Une Tour d'Eau construite par Le Vau (sur l'emplacement du futur hôtel de Madame de Pompadour, actuel hôtel des Réservoirs) remplace la pompe de Claude Denis. Cette tour abritait au rez-de-chaussée une nouvelle pompe, réalisée par l'ingénieur Denis Jolly et au premier étage un réservoir de plomb, conçu par le fontainier François Francini. Cette pompe servait à l'approvisionnement des réservoirs pour les fontaines des jardins,



via différents étangs aux eaux marécageuses impropres à la consommation. Il avait donc projeté d'installer dans la tour d'eau une seconde machine réservée à l'eau potable. La même année, on construit un réservoir surélevé sous lequel est aménagée, deux ans plus tard, la célèbre grotte de Thétis.

Dès que commencent les travaux d'agrandissement du château, l'un des soucis majeurs auquel est confronté Colbert, est l'alimentation de Versailles en eau bonne à boire. Il demande à l'abbé Picard de procéder au nivellement des plateaux Nord de Versailles riches en sources parmi lesquelles les sources de Rocquencourt, de Bailly, des Bois de Fausses Reposes et du Chesnay. Puis il charge Nicolas le Jongleur et Thomas Gobert de collecter l'eau de ces sources et de créer le réseau de canalisations nécessaire pour les acheminer jusqu'à Versailles. Elles aboutissent à des réservoirs dont celui du pavillon des Sources (actuel numéro 11 de la rue Carnot) qui était alimenté par les eaux de l'aqueduc de Bailly et du Chesnay. Ces eaux collectées sont ensuite redistribuées au château et dans les fontaines que Louis XIV et Colbert font construire dans la ville. On peut se faire une idée de ces magnifiques fontaines à partir de celles qui se trouvent au début des rampes de l'avant-cour du château.

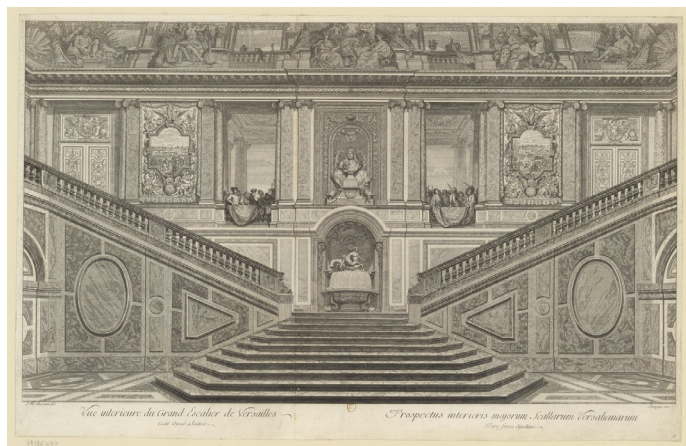
Mais, comme le souligne Mathieu Da Vinha, le réseau s'avère rapidement insuffisant pour pourvoir aux besoins du château et de la ville, Louis XIV charge Colbert de demander aux savants d'imaginer une machine pour amener l'eau de la Seine jusqu'à Versailles. Ce sera la célèbre machine de Marly mise en service en 1685.

Entre 1676 et 1688, Louis XIV, voulant sans doute améliorer l'alimentation de son château en eau courante et bonne à boire sollicita l'Académie des sciences pour développer le système hydraulique. Plusieurs fontaines d'eau courante apparaissent au château, dont les plus marquantes furent celles du Grand Escalier du roi (Escalier des Ambassadeurs) et de la grotte de Thétis. Le roi pouvait désormais boire de l'eau saine qui parvenait directement dans son château. Des réservoirs d'eau saine pour un usage autre que celui de la bouche (comme ceux de Montbauron alimentés par l'eau de la machine de Marly ou encore ceux, édifiés par Gobert, qui recevaient l'eau du plateau de Saclay) furent construits pour satisfaire à une demande de plus en plus importante.



Famille des Perelle, *Vue de la façade de la Grotte de Thétis au château de Versailles*, XVII<sup>e</sup> siècle, estampe, Château de Versailles.

© RMN-Grand Palais (Château de Versailles) / Gérard Blot.



Le grand escalier du château de Versailles dit le Grand escalier des Ambassadeurs, estampe, ordonné et peint par Charles Le Brun, gravure de Surugue (?), Bnf.  
© Bnf.

Après la mort de Louis XIV, la cour quitte Versailles jusqu'en 1722. La distribution d'une eau bonne à boire se dégrade pendant cette période. Pour éviter les vols, les inspecteurs des eaux démontent les robinets des fontaines laissant l'eau s'écouler en permanence et ils alimentent en priorité des maisons des princes et des riches bourgeois. Dans les années qui suivent, la pénurie s'installe et les habitants utilisent l'eau issue de puits et de canalisations polluées par les latrines et celle, croupie, des bassins du Parc. Le résultat ne se fait pas attendre puisque, de 1730 à 1734, une épidémie de fièvres paludéennes et typhoïdes décime la moitié de la population de Versailles.

En 1734, le duc d'Antin, directeur des Bâtiments du roi, édicte des règles d'hygiène et fait restaurer les fontaines. Il décide de distribuer à Versailles l'eau de Seine élevée par la machine de Marly et acheminée à Versailles via un aqueduc souterrain. Cette eau arrivait depuis 1685 jusqu'au regard de Picardie et de là rejoignait les réservoirs de Montbaouron par l'aqueduc appelé le Mur de Montreuil, remplacé en 1736 par des siphons en fonte. Afin d'éviter toute pénurie il décide de créer une réserve d'eau sur la butte de Picardie. Réalisée en 1763-1764 par le contrôleur général Hubert Pluyette sous la direction d'Ange-Jacques Gabriel, premier architecte du roi, cette réserve prend le nom de Bassin de Picardie. Mais l'eau de la Seine est polluée et devient de moins en moins bonne à boire. Louis XVI fait alors édifier le pavillon des Filtres qui offre un système de filtrage de l'eau formé de plusieurs bacs remplis de graviers. Restauré en 1996, le pavillon des Filtres est classé monument historique.

## BIBLIOGRAPHIE

Da Vinha, Mathieu, *Louis XIV et Versailles*, coédition Arts Lys/Château de Versailles, Versailles, 2009.

Perez, Stanis, *La Santé de Louis XIV, une biohistoire du roi soleil*, Editions Champ Vallon, Ceyzérieu, 2007.

Siaud, Jean, *Ils ont donné l'eau à Versailles*, Editions de l'Onde, Paris, 2012.

Vigarello, Georges, *Le Propre et le Sale, L'hygiène du corps depuis le Moyen Âge*, Beaux livres, Seuil, Paris, 2013.